



Les procédures du PLUi Albanais Savoyard approuvées

Retrouvez toutes les procédures passées et approuvées du PLUi Albanais Savoyard.

Publié le 31 octobre 2023
Dernière modification le 14 janvier 2025

Les procédures du PLUi Albanais Savoyard approuvées

Approuvé par le Conseil communautaire en 2018, une première modification du PLUi a depuis été approuvée en mars 2021 et une seconde en novembre 2024 ([voir le PLUi Albanais applicable ici](#))

Vous trouverez ci-dessous les documents relatifs à chacune de ces procédures (actes administratifs et rapports et conclusions des commissions d'enquête).

L'élaboration (approuvée le 28/11/2018)

- > [Actes administratifs ici.](#)
- > [Rapports et conclusions de la commission d'enquête ici.](#)
- > [Délibération d'approbation et annexes ici.](#)

La modification n°1 (approuvée le 21/03/2021)

- > [Actes administratifs ici.](#)
- > [Rapports et conclusions de la commission d'enquête ici.](#)
- > [Délibération d'approbation et annexes ici.](#)

La modification n°2 (approuvée le 12/11/2024)

- > [Actes administratifs ici.](#)
- > [Rapports et conclusions de la commission d'enquête ici.](#)
- > [Délibération d'approbation](#)



ALLER PLUS LOIN



SUR LE SITE

- > Le PLUi Albanais Savoyard applicable
- > Le PLUi Grand Lac (ex_Calb)
- > Le PLUi Chautagne



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.